

## MINIÈRE du DJEBEL-LORBEUS (Tunisie)

filiale de la Compagnie métallurgique et minière franco-marocaine  
[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Metetmin\\_franco-marocaine.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Metetmin_franco-marocaine.pdf)

S.A., 1913, p. 99 ans.

### PARIS

Compagnie minière du Djebel-Lorbeus  
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 19 septembre 1913)  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 25 septembre 1913)

Au capital de 2.550.000 fr., divisé en 25.500 actions de 100 fr., dont 12.500 d'apport attribuées à M. [Édouard-Raphaël] Worms. Conseil d'administration : MM. C[amille] Cavallier [Pont-à-Mousson], C[harles] Michel <sup>1</sup>, M[aurice] Tricon [ingénieur, Grands Travaux en béton armé (GTBA), associé du banquier Édouard-Raphaël Worms], F[rançois] Villain [adm. délégué des Forges et aciéries du Nord et de l'Est, adm. de la Cie métallurgique et minière franco-marocaine...] et M. [Édouard-Raphaël] Worms [banquier à Paris, administrateur délégué de l'Industrielle immobilière, adm. de la Société des mines de fer de Heras-Santander, etc. ].

### De la Heras au Djebel Lorbeus

Comment une affaire en amène une autre :  
un exploit en Espagne prépare une conquête en Tunisie.  
(*La Lanterne*, 15 décembre 1913)

Nous avons montré comment, par suite de mystères encore mal éclaircis, certains industriels notoires du Nord et de l'Est avaient été engagés dans une affaire au moins inquiétante, celle de la Heras-Santander.

On n'a pas oublié dans quelles conditions MM. Th. Laurent, C. Cavallier, Dreux, Villain, Cordier, Tricon, Renauld, Ch. Michel, etc., ont cru devoir dégager leur responsabilité de la réclame outrancière faite dans la Revue dont leur collègue, M. Édouard-Raphaël Worms, est propriétaire. Cet incident financier, dont la répercussion a été grande, a jeté quelque lumière sur l'obscurité de certaines opérations.

L'attention de ces messieurs, tous honorablement connus, dans des grandes affaires métallurgiques, eût pu être attirée non moins opportunément sur une autre aventure dans laquelle ils vont se voir engagés non moins imprudemment.

---

<sup>1</sup> Charles Michel (1870-1937) : ingénieur ECP, représentant de la Compagnie métallurgique et minière franco-marocaine. Voir :

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Qui\\_etes-vous\\_1924-Tunisie.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Qui_etes-vous_1924-Tunisie.pdf)

À distinguer de son contemporain et quasi homonyme Charles Michel, devenu Michel-Côte (1872-1959).

Nous avons, sous les yeux les statuts de la Société des mines du « Djebel Lorbeus », déposés chez M<sup>e</sup> Dufour, notaire à Paris. Ce document est des plus intéressants à consulter. On y voit clairement que, en échange d'une somme de 700.000 francs, de très habiles gens d'affaires ne livrent qu'un simple permis de recherches.

Nous ne manquerons pas de dire, pour dévoiler tous les trucs, comment à l'aide de deux permis de recherches n° 8520, 8522 de février 1907, de malins faiseurs peuvent faire rentrer dans leur caisse, sans grands aléas, une somme de près d'un million et demi.

Ce sont là petits tours qu'il est bon de révéler au public dont l'éducation financière doit être poursuivie avec énergie par tous ceux qui ont souci de l'épargne française.

Il ne s'agit encore que de MM. Villain, Buffet, Cavallier, [André] Damour, Dreux, Th. Laurent, Ch. Michel et Nicou ; mais on sait trop que toutes les combinaisons les plus extravagantes finissent par des émissions, et c'est ce qui nous oblige à ouvrir l'œil.

---

### Les Mystères du Djebel Lorbeus

---

Où l'on voit, dans l'œuf, l'affaire qui plus tard sans doute sera le miroir à gogo. —  
De plus en plus, ouvrons l'œil.  
(*La Lanterne*, 15 décembre 1913)

Il est bon de débiter de temps en temps les trucs des gens d'affaires et de mines. Sans doute ils en trouveront d'autres, mais au moins seront-ils contraints à un nouvel effort d'imagination pour le succès de leurs « combines ».

Nous avons dit comment les mêmes hommes qui inventèrent la Heras-Santander, amorcent le Djebel Lorbeus. Cette dernière Compagnie a publié des statuts dont la lecture est certes fort intéressante pour l'observateur le moins averti. C'est ainsi que l'on trouve à l'article 6 :

M. E.-R. Worms apporte :

1°\* Les recherches, études, découvertes qu'il a faites en Tunisie pour minéraux et eaux thermales ;

2° La promesse à lui consentie pour rachat de permis de recherches n° 8965, 8966, 9392 ;

3° Deux permis de recherches n° 8520, 8522, de février 1907. (Voilà deux bons, deux excellents orphelins qui ont attendu six ans pour retrouver leurs parents) ; -

4. D'une demande de concession pour eaux thermales au lieu-dit Djebel-Oust. (C'est peut-être de cette eau dont M. E.-R. Worms se lavera les mains lorsque l'affaire sera faite.)

En somme., pour des recherches hypothétiques, à l'origine de cette affaire, nous voyons quelqu'un prélever sept cent mille francs en espèces, soit 500.000 francs pour le transfert desdits permis et 200.000 francs pour cession définitive. Voilà donc les actionnaires de l'avenir avec, au départ, un déboursé de 700.000 francs. Au surplus, selon les statuts, MM. Villain., Buffet, Cavallier, [André] Damour, Dreux, Th. Laurent, Ch. Michel et Nicou. s'ils n'obtiennent pas de concession, auront le droit de se contenter d'un permis d'exploitation régulière — à la seule condition de payer 700.000 francs plus tes intérêts.

Il est vrai que par prudence, les industriels et capitalistes sus-nommés se sont réservé six mois pour dire à M. Édouard Raphaël Worms s'ils entendent réaliser ou non la promesse de vente contenue dans l'accord.

Peut-être ces messieurs se raviseront-ils en remarquant toutes les précautions prises pour sa sauvegarde par cet étonnant homme de mines qu'est M. Worms.

Il faut noter la phrase suivante dans les statuts :

« M. Worms déclare faire son affaire personnelle de toutes commissions et dépenses de toute nature nécessitées ou entraînées par la promesse de vente. »

Voilà qui devient étrangement inquiétant. De quelles commissions s'agit-il donc ?

Nous savons trop que les fonctionnaires du service des mines tunisien sont incapables de recevoir « des commissions et des dépenses de toute nature », pour attribuer une concession. Or, les vendeurs touchant le prix de vente, c'est donc à d'autres que vont ces « commissions et dépenses de toute nature ». On se demande à qui ? oui, à qui ?

Mais M. Édouard Raphaël Worms entend recevoir 700.000 francs avec, en plus, 1.200.000 francs, soit, en tout, un million neuf cent mille francs, pour donner des permis de recherches et se charger « des commissions et dépenses de toute nature et rémunérations spéciales ».

Peu nous importe le sort qui attend MM. Villain, Buffet, Cavallier, etc. ; ils sont majeurs et ne sommes point chargés de leurs intérêts. Mais par malheur, quand une affaire de cette nature arrive à être « mûre », on appelle le public, ce bon public qui, finalement, paie tout : « les permis de recherches, les commissions, les dépenses et rémunérations spéciales » — très spéciales.

Nous voudrions que, pour une fois, ce brave public, taillable à merci, fût avisé en temps utile.

---

Compagnie métallurgique et minière franco-marocaine  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 29 juin 1914)

Des nombreuses affaires qui lui ont été présentées, la Franco-Marocaine qui condense toute la prudence de ses participants, n'en a retenu que deux.

La première est la Compagnie minière du Djebel-Lorbeus, en vue de l'exploitation en Tunisie d'un riche gisement de plomb. Tout en réalisant une affaire avantageuse en elle-même, la compagnie espère avoir créé ainsi un centre d'études minières en Tunisie.

---



Coll. Peter Seidel

[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll.\\_Peter\\_Seidel.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Peter_Seidel.pdf)

COMPAGNIE MINIÈRE DU DJEBEL-LORBEUS  
S.A.

Statuts déposés en l'étude de M<sup>e</sup> Dufour, notaire à Paris  
Capital : Deux millions cinq cents cinquante mille francs  
divisé en 25.500 actions de 100 fr. chacune, dont 13.000 actions de priorité et 1.500  
actions ordinaires

Siège social à Paris, 51, rue de la Chaussée-d'Antin

ACTION DE PRIORITÉ DE 100 FRANCS AU PORTEUR

Un administrateur (à gauche) : Charles Michel

Un administrateur (à droite) : ?

Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 1916

Imprimerie Chaix, rue Bergère, 20, Paris

L'INDUSTRIE MINIÈRE EN TUNISIE PENDANT L'ANNÉE 1919

par J. RAUCHER

(Le Sémaphore algérien, 7 avril 1920)

[...] Les entreprises qui ont contribué le plus aux expéditions de minerais de zinc [en 1919] sont le Djebel-Ressas, pour 3.000 tonnes ; le Touila, pour 400 ; Aïn-Nouba, pour 400 ; le Lorbeus, pour 600. [...]

Compagnie minière du Djebel-Lorbeus  
(*Le Sémaphore algérien*, 15 décembre 1920)

L'exercice en cours s'annonce plus satisfaisant que le précédent qui s'était clôturé par un bénéfice de 70.344 fr. 63.

La société se trouve aux prises avec certaines difficultés qui résultent pour l'exploitation en dessous du 5<sup>e</sup> niveau de la rencontre du niveau hydrostatique. Malgré cela, le chiffre des expéditions de minerais de plomb sera supérieur à celui de 1919.

---

(*Les Annales coloniales*, 17 août 1921)

Le 8 août 1921 ont eu lieu, à Tunis, les obsèques de M. Petitet Léon, directeur en Tunisie de la Compagnie minière du Djebel-Lorbeus, décédé subitement à la mine le 4 courant, à l'issue d'une visite des travaux souterrains en compagnie de son chef mineur.

En l'absence de sa famille, partie récemment en France, le deuil était conduit par M. Berthon, ingénieur chef du Service des Mines ; Séguin, comptable au Lorbeus ; Bongarts-Lebbe fils, industriel, et Compiano.

Très connu et apprécié dans le monde minier, où il ne comptait que des amis, tous les exploitants de mines présents à Tunis ont tenu à accompagner le corps de M. Petitet au dépositaire du cimetière de Tunis, en attendant son transfert en France.

---

COMPAGNIE MINIÈRE du DJEBEL-LORBEUS  
S.A. frse au capital de 2,55 MF.  
Siège social : Paris, 51, r. Chaussée-d'Antin  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord*, 1922-1923, p. 223)

Conseil d'administration

composé de 5 à 13 membres, nommés pour 5 ans, propriétaires de 50 actions.

Villain (François), 10, r. Auber, Paris, pdt  
Arlet (Jean), 9, r. St-Léon, Nancy (Meurthe-et-Moselle)  
Clerc (Léon)<sup>2</sup>, 5, bd Malesherbes, Paris  
Damour (André), à Bayard (Hte-Marne)  
Nicou (Paul), 17, bd Flandrin, Paris  
Desforges (Pierre), 4, pl. St-Jean, Nancy (Meurthe-et-Moselle)  
Tricon, 50, bd de Courcelles, Paris  
Dreux (Alexandre), 35, bd Haussmann, Paris  
Riollot (Jules), 18, av. Charles-Floquet, Paris  
Gerini  
Laurent (Théodore), 19, r. de Bourgogne, Paris  
Michel (Charles), 11 bis, bd Jules-Sandeau, Paris

Commissaires aux comptes

Pralon (André)  
Ardant (G.), à Montmort

---

<sup>2</sup> Léon Clerc : ancien président de la Société d'études du Nord. Voir encadré : [www.entreprises-coloniales.fr/empire/Etudes\\_du\\_Nord.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Etudes_du_Nord.pdf)

---

[Compagnie métallurgique et minière] franco-marocaine  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> décembre 1923)

Cette entreprise continue ses recherches au Maroc et poursuit actuellement la reconnaissance, d'un gisement de plomb à Sidi-Lahsen, qui se présente sous un aspect encourageant. Sa filiale du Djebel-Lorbeus (mines de zinc et de plomb en Tunisie) profile également de la situation favorable du marché.

---

*Annuaire industriel*, 1925

MINIÈRE du DJEBEL-LORBEUS (Compagnie), 51, r. Chaussée-d'Antin, Paris, 9<sup>e</sup>. T. Trudaine 30-65. Ad. t. Franroc-Paris. Conseil d'adm. : Prés. et adm. dél. : M. [François] Villain [adm. dél. Forges et aciéries du Nord et de l'Est] ; Adm. : MM. Jean Arlet [Pont-à-Mousson], Alexandre Dreux [Longwy], André Damour [Fonderies de Bayard], Paul Nicou [Micheville, Aubrives-Villerupt], Pierre Desforges [adm. Ac. Rombas, pdt Nancéienne CIC...], Charles Michel [repr. d'E.-R. Worms], Maurice Tricon [Grds trav. béton armé], Léon Clerc, Dante Gerini, Jules Riollot<sup>3</sup>, [Léon] Daum [Forges de la Marine].  
Minerais de plomb et de zinc. (1-35790).

---

#### ADMINISTRATEURS DE SOCIÉTÉS (*Annuaire industriel*, 1925)

Michel (Charles), 11 bis, bd Jules-Sandeau, Paris, 16<sup>e</sup>. — [Repr. du banquier Ed.-Raphaël Worms.] Administrateur délégué de la Société franco-roumaine des ciments de Morcin [Cimentul] ; des Phosphates tunisiens ; de la Société des grands travaux en béton armé [GTBA (Tricon)] ; de l'Émaillerie de Creil et de la Sarre [Émailleries réunies et forges de Creil et de Sarre] ; de la Société commerciale [frse] de l'Indo-Chine ; des Mines de zinc du Lorbeus [Tunisie].

---

Compagnie métallurgique et minière franco-marocaine  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 octobre 1926)

[...] Parmi les participations industrielles [...], la Compagnie minière du Djebel-Lorbeus exploitant en Tunisie un gisement de zinc et plomb a donné, grâce aux cours élevés de ces capitaux [*sic* : métaux], des résultats qui ont permis de distribuer un dividende de 10 %.

---

---

<sup>3</sup> Jules Riollot (Mâcon, 1872-Paris, 1944) : École des mines de Saint-Étienne, 1892. Directeur technique des Mines de houille de Blanzay, ingénieur-conseil ou administrateur du Guergour, du Kanguet et du Fedjel-Adoum (filiales du groupe Joseph Faure, autre Stéphanois), du Chellala, du Djendli... Administrateur (1911) des Mines d'or de l'Andavakoéra à Madagascar. Ingénieur-conseil (1912) de la Cie générale du Maroc. Directeur de la Cie métallurgique et minière franco-marocaine qu'il représente aux Mines de fer de Heras-Santander (Espagne) et au Djebel-Lorbeus. Après la Grande Guerre, il se consacre principalement à la mise en valeur des mines de houille de Gouy-Servins (Pas-de-Calais), tout en devenant en 1923 administrateur des Mines de fer de Saint-Pierremont, dans le bassin de Briey, filiale des Forges et aciéries du Nord et de l'Est. À la fin des années 1920, il devient directeur des Charbonnages de Beeringen, en Campine (Belgique), filiale de Pont-à-Mousson.

COMPAGNIE MINIÈRE DU DJEBEL-LORBEUS  
S.A. au capital de 2,55 MF.  
Siège social : PARIS, 51, r. de la Chaussée-d'Anti.,  
Registre de commerce : Seine, n° 134.023  
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,  
*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord*, 1926-1927, p. 200)

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

composé de 5 à 13 membres, nommés pour 5 ans, propriétaires de 50 actions.  
VILLAIN (François), 25, r. de Clichy, Paris ; pdt ;  
ARLET (Jean), 5, r. Jean-Lefebvre, Paris ;  
CLERC (Léon), 5, bd Malesherbes, Paris ;  
DAMOUR (André), à Bayard (Haute-Marne) ;  
DAUM, 12, r. de La Rochefoucauld, Paris ;  
MICHEL (Charles), 11 *bis*, bd Jules-Sandeau, Paris ;  
NICOU (Paul), 17, bd Flandin, Paris ;  
TRICON, 25, r. de Courcelles, Paris ;  
RIOLLOT (Jules), 18, av. Charles-Floquet, Paris ;  
DESFORGES (Pierre), 4, pl. St-Jean, Nancy, Meurthe-et-Moselle) ;  
DREUX (Alexandre), 103, r. La-Boétie, Paris.

#### COMMISSAIRES AUX COMPTES

M. PUCHOT, 39, r. Saint-Georges, Paris.  
M. FOLLY, 3, r. de l'Argonne, Houilles (Seine-et-Oise).

Objet. — L'expl. des gisements métalliques de pb, zinc et métaux de Dj.-Lorbeus, contrôle civil de Kef, et de toute autre mine. Toutes opérations annexes.

Capital social. — 2,55 MF en 25.500 act. de 100 fr.

Répartition des bénéfices. — 5 % à la rés. légale ; 5 % d'intérêt aux actions. Le surplus : 10 % au conseil. Le solde aux actions, après prélèvement éventuel p. un fonds de prévoyance.

---

Compagnie métallurgique et minière franco-marocaine  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 octobre 1928)

[...] En raison de la dépression du marché du zinc et du plomb, la Compagnie minière du Djebel-Lorbeus a dû réduire son extraction, la laverie a permis cependant de récupérer des minerais de plomb relativement riches.

---

(*Les Archives commerciales de la France*, 26 avril 1929)

PARIS. — Modification. — Soc. dite Cie MINIÈRE DU DJEBEL-LORBEUS, 55, Châteaudun. — Transfert du siège, 51, Chaussée-d'Antin. — 22 mars 1929. — *Gazette du Palais*.

---

Compagnie minière du Djebel-Lorbeus  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 mai 1929)

Siège transféré du 51, rue de la Chaussée-d'Antin au 55, rue d'Amsterdam.

---

Compagnie minière du Djebel-Lorbeus  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juillet 1929)

Les actionnaires sont convoqués le 2 août au siège social, 55, rue de Châteaudun, Paris, en vue de voter la dissolution et de nommer les liquidateurs.

---

MINES DU DJEBEL-LORBEUS  
(*Le Journal des débats*, 19 janvier 1930)

L'assemblée extraordinaire du 17 janvier, convoquée afin de décider la dissolution anticipée de la société, n'a pas adopté cette résolution, la majorité étant inférieure aux 2/3 des voix. Une nouvelle assemblée, avec le même ordre du jour, sera convoquée ultérieurement.

---

Dans les sociétés  
COMPAGNIE MINIERE DU DJEBEL-LORBEUS  
(*L'Africain*, 11 juillet 1930)

L'assemblée ordinaire qui vient de se tenir a approuvé les comptes de l'exercice 1929, faisant ressortir un solde débiteur de 119.182 fr.

MM. Villain et Daum, administrateurs sortants, ont été réélus aux mêmes fonctions.

---

Compagnie minière du Djebel-Lorbeus  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> août 1930, p. 608)

Les adm. ayant démissionné, les commissaires des comptes convoquent les actionnaires p. nommer un nouveau conseil.

---

Les mines de zinc de la Tunisie par rapport à la nouvelle entreprise Coley  
par M. O. W. ROSKILL.

(*Revue de l'industrie minière*, 1<sup>er</sup> février 1932)

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Zinc\\_Manufacturing\\_Cy.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Zinc_Manufacturing_Cy.pdf)

### III. — DJEBEL-LORBEUS

[59] Cette concession est à Oued-Tessa, à 176 km. au S.-O. de Tunis, et a produit régulièrement, depuis plusieurs années, 600-800 tonnes par an de calamine à 42-45 %, Elle est exploitée par la Compagnie minière de Lorbeus.

---

Compagnie minière du Djebel-Lorbeus  
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1<sup>er</sup> février 1933, p. 67  
et 20 février 1933, p. 104)

Siège transféré du 19, r. Richer, Paris, à Tunis, 91, rue de Portugal.

---